

STRECTIS[®] 68 mg/34 mg Solution pour spot-on pour chats de 0,5-5 kg

STRECTIS[®] 121 mg/60 mg Solution pour spot-on pour chats de 5-10 kg

Date de création : 08-11-2017

Date de mise à jour : 26-01-2021

Informations et posologie

Espèces cibles



Espèce cible complément

Chats.

Indications d'utilisation, spécifiant les espèces cibles

Chez les chats :

- traitement et prévention des infestations par les puces et/ou les tiques.
- traitement et prévention des infestations par les puces (*Ctenocephalides* spp.).
L'efficacité insecticide immédiate prévient de toute nouvelle infestation par les puces adultes pendant 8 semaines.
- prévention de la multiplication des puces par inhibition du développement des œufs (activité ovicide) et des larves issues des œufs pondus par les puces adultes, pendant 6 semaines après application.
- traitement et prévention des infestations par les tiques (*Rhipicephalus turanicus*). Le produit a une efficacité acaricide immédiate et persistante pendant 5 semaines après application.

Le médicament peut être intégré dans un programme de traitement de la dermatite par allergie aux piqûres de puces (DAPP), lorsque ce diagnostic a été posé par un vétérinaire.

Administration

Voie d'administration



Voie d'administration complément

Usage externe (spot-on).

Posologie

Spot-on.

Une pipette par animal correspondant à une dose minimale recommandée de 12 mg de fipronil par kg de poids corporel et 6 mg de (S)-méthoprène par kg de poids corporel.

Composition qualitative et quantitative Principes actifs et excipients à effets notoires

STRECTIS 68 mg/34 mg :

Une pipette de 0,4 mL contient :

- Substances actives :

Fipronil 68,00 mg

Méthoprène 34,00 mg

- Excipients :

Butylhydroxyanisole (E320) 0,08 mg

Butylhydroxytoluène (E321) 0,08 mg

STRECTIS[®] 121 mg/60 mg

Une pipette de 0,7 mL contient :

- Substances actives :

Fipronil 121,00 mg

Méthoprène 60,00 mg

- Excipients :

Butylhydroxyanisole (E320) 0,14 mg

Butylhydroxytoluène (E321) 0,14 mg

Principes actifs / Molécule

Fipronil, Méthoprène

Forme pharmaceutique

Solution

Inscription au tableau des substances vénéneuses (Liste I / II). Classement du médicament en matière de délivrance

Usage vétérinaire.

Temps d'attente

Toutes cibles :

Sans objet.

Propriétés

Propriétés pharmacologiques

La spécialité est une solution acaricide et insecticide pour usage topique, contenant en association une substance active adulticide, le fipronil, et une substance active ovicide et larvicide, le (S)-méthoprène.

Propriétés pharmacodynamiques

- Le fipronil est un insecticide et un acaricide appartenant à la famille des phénylpyrazolés. Il agit en inhibant le système GABA, en se liant au canal chlore et en bloquant ainsi le passage pré- et post-synaptique des ions chlorures au travers de la membrane cellulaire. Il provoque ainsi une activité incontrôlée du système nerveux central des insectes et des acariens et leur mort.

Le fipronil agit par contact. Après administration par voie topique, le fipronil s'accumule dans les glandes sébacées et est libéré progressivement sur la surface des poils par des conduits folliculaires. Le fipronil tue généralement les puces dans les 24 heures et les tiques dans les 48 heures.

- Le (S)-méthoprène est un régulateur de la croissance des insectes (IGR) de la classe des analogues de l'hormone juvénile ; il inhibe le développement des formes immatures des insectes. Mimant l'action de l'hormone juvénile, le composé provoque une altération du développement et la mort des formes immatures de puces.

Le (S)-méthoprène agit par contact. L'activité ovicide du (S)-méthoprène appliqué sur l'animal résulte soit de sa pénétration directe dans la coquille des œufs de puce qui viennent d'être pondus soit de son absorption à travers la cuticule des puces adultes. Le (S)-méthoprène est également efficace dans la prévention du développement des larves et pupes de puce, ce qui prévient la contamination de l'habitat des animaux traités par les stades immatures de puces.

Propriétés pharmacocinétiques

- Fipronil

Le fipronil est faiblement absorbé par la peau. Après application topique dans des conditions cliniques (léchage non empêché), le pic de concentration plasmatique du fipronil (C_{max} moyenne 316 ng/ml) est rapidement atteint (T_{max} moyen d'environ 8 heures).

Le fipronil est légèrement métabolisé en fipronil sulfone.

Le fipronil et son métabolite principal sont bien diffusés sur le pelage après administration topique.

- (S)-méthoprène

Après application topique, les concentrations plasmatiques de (S)-méthoprène sont généralement inférieures à la limite de quantification (10 ng/mL).

Mise en garde

Contres-indications et mise en garde

Contre-indications

Ne pas utiliser chez les lapins car des effets indésirables parfois létaux pourraient survenir.

Ne pas utiliser chez les animaux présentant une hypersensibilité à la substance active ou à l'un des excipients.

Ne pas utiliser chez des animaux malades (maladies systémiques, fièvre) ou chez des animaux convalescents.

Mises en gardes particulières à chaque espèce cible

Toutes cibles :

Tous les stades de développement des puces peuvent infester le panier du chat, son lieu de couchage et ses zones de repos régulières tels que les tapis et canapés. En cas d'infestation massive de puces et au début des mesures de contrôle, ces zones doivent être traitées avec un insecticide pour l'environnement approprié. Pour réduire la pression parasitaire, tous les animaux du foyer doivent être traités avec un insecticide approprié.

Pour le traitement et le contrôle de la dermatite allergique aux piqûres de puces, il est recommandé que les patients allergiques et tous les autres animaux de la maison soient traités sur une base régulière.

Il n'existe pas de données concernant l'effet de baignade/shampooing sur l'efficacité du produit chez le chat.

Effets indésirables (fréquence et gravité)

Des modifications esthétiques transitoires telles qu'un aspect humide, des poils ébouriffés, des dépôts secs ou des squames superficielles peuvent apparaître au point d'application. Ces modifications n'altèrent pas l'efficacité et l'innocuité du produit.

En cas de léchage, un bref épisode d'hypersalivation peut être observé, principalement lié à la nature des excipients.

Une alopecie et du prurit ont été très rarement rapportés au niveau du site d'application dans des rapports de pharmacovigilance.

Précautions d'emploi

Précautions particulières d'emploi chez les animaux

La fixation de tiques isolées après le traitement reste possible. Par conséquent, la transmission de maladies infectieuses ne peut être totalement exclue si les conditions sont défavorables.

Voie externe uniquement. Ne pas administrer par voie orale.

Éviter tout contact avec les yeux de l'animal. En cas de contact accidentel du médicament vétérinaire avec les yeux, laver immédiatement et abondamment à l'eau.

Ne pas appliquer le médicament vétérinaire sur des plaies ou des lésions cutanées.

Laisser sécher complètement le point d'application avant de permettre au chat traité d'entrer en contact avec du mobilier ou des tissus.

Il est important de s'assurer que le produit est appliqué sur une zone de peau sèche où l'animal ne peut pas se lécher.

Veiller à ce que les animaux qui viennent d'être traités ne se lèchent pas entre eux.

En l'absence de données d'innocuité complémentaires, ne pas répéter le traitement à intervalle de moins de 2 semaines. L'innocuité du produit n'a pas été établie chez les chats de moins de 8 semaines d'âge ou pesant moins de 0,5 kg de poids corporel.

L'utilisation du produit ne doit se faire qu'après évaluation du rapport bénéfice/risque établie par le vétérinaire responsable.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux

Ce médicament vétérinaire peut provoquer une irritation des muqueuses, de la peau et des yeux..

Éviter tout contact du produit avec la bouche, les yeux ou la peau.

Les personnes présentant une hypersensibilité connue à l'un de ses composants du produit ne doivent pas traiter leur animal.

Ne pas manipuler ou jouer avec les animaux pendant au moins 12 heures après le traitement. Il est donc recommandé de traiter les animaux dans la soirée afin de limiter le contact avec l'animal traité. Le jour du traitement, il est conseillé de ne pas laisser les animaux traités dormir avec leurs maîtres, en particulier les enfants.

Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'application du médicament vétérinaire.

Se laver les mains soigneusement après usage.

En cas de contact accidentel avec la peau, laver immédiatement avec de l'eau et du savon.

Si le médicament vétérinaire est projeté accidentellement dans les yeux, les rincer soigneusement avec de l'eau.
Si le médicament vétérinaire est avalé accidentellement, consulter immédiatement un médecin et lui montrer la notice ou l'étiquette.

Conserver les pipettes conditionnées dans l'emballage d'origine jusqu'au moment de l'utilisation.

Afin d'empêcher les enfants d'avoir accès aux pipettes usagées, éliminer immédiatement les pipettes après usage, de manière appropriée.

Utilisation en cas de gravidité et de lactation ou de ponte

Les études de laboratoire sur le fipronil n'ont pas mis en évidence d'effets tératogènes ou embryotoxiques, bien qu'une étude ait montré des effets sur le développement (par ex : neurotoxicité) chez le rat.

L'innocuité du médicament vétérinaire n'a pas été établie chez les chattes durant la gestation et la lactation. L'utilisation ne doit se faire qu'après évaluation du rapport bénéfice/risque établie par le vétérinaire responsable.

Surdosage (symptômes, conduite d'urgences, antidotes)

Aucun effet indésirable n'a été observé lors d'une étude de tolérance réalisée sur des chatons âgés de 8 semaines (poids moyen 0,5 kg le 1^{er} jour de traitement) et traités 7 fois de suite à intervalles de 2 semaines avec jusqu'à 5 fois la dose recommandée.

Précautions pharmacologiques

Interactions médicamenteuses et autres

Aucune connue.

Incompatibilités

Aucune connue.

Conservation

Durée de conservation

Durée de conservation du médicament vétérinaire tel que conditionné pour la vente : 3 ans.

Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments

Les conditionnements vides et tout reliquat de produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur régies par la réglementation sur les déchets.

Le produit ne doit pas entrer dans les cours d'eau car cela peut être dangereux pour les poissons et les autres organismes aquatiques.

Présentation

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché / exploitant

CEVA SANTE ANIMALE
10 avenue de la Ballastière
33500 LIBOURNE

Classification ATC Vet

- QP53AX65

Laboratoire



CEVA Santé animale
10 avenue de la Ballastière
33500 LIBOURNE
Tél : 05.57.55.40.40
Fax : 05.57.55.41.98
<http://www.ceva.com>

Numéro d'autorisation de mise sur le marché

FR/V/9523446 3/2015 -25/11/2015

Date de première autorisation

2015-11-25

Présentation et quantité

STRECTIS[®] 68 mg/34 mg Boîte de 6 plaquettes thermoformées de 1 pipette de 0,4 mL

Code GTIN : 03411112248902

STRECTIS[®] 68 mg/34 mg Boîte de 3 plaquettes thermoformées de 1 pipette de 0,4 mL

Code GTIN : 03411112248896

STRECTIS[®] 121 mg/60 mg Boîte de 3 plaquettes thermoformées de 1 pipette de 0,7 mL

Code GTIN : 03411112250981

STRECTIS[®] 121 mg/60 mg Boîte de 6 plaquettes thermoformées de 1 pipette de 0,7 mL

Code GTIN : 03411112251001